MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 38 – octobre 2023

Vous pouvez acceder aux numéros précédents sur le site internet de la MDPH de l'Aude

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Je vous souhaite en forme,

Voici une nouvelle Lettre MDPH riche en informations dont je vous souhaite dès à présent une bonne lecture !

Pour mémoire, les vidéos de la journée du 9 juin dernier sur la « Réponse Accompagnée pour Tous » ont été mises en ligne sur le site de la MDPH de l'Aude via le lien suivant : Vidéos de la journée RAT. Vous y retrouverez les 5 questions posées à Denis PIVETEAU avec leurs réponses ainsi que les 7 ateliers de l'après midi. N'hésitez pas à les regarder et à les diffuser.

Prenez soin de vous ! »

La permanence MDPH à Trèbes

La MDPH de l'Aude tient une permanence administrative mensuelle à Trèbes, dans les locaux du CCAS Route Minervoise.
Initialement prévues les 15 novembre et 13 décembre, les permanences se tiendront :

- Le vendredi 17 novembre
- Le vendredi 15 décembre

Les horaires d'accueil restent inchangés :

- De 8h à 12h

Cette permanence complète les 8 autres permanences de la MDPH sur l'ensemble du territoire. 7 permanences sont tenues par des évaluateurs afin que les usagers ayant déposé leur demande ne soient pas contraints de se déplacer à Carcassonne. La 8ème est également une permanence administrative et se tient mensuellement à Cuxac Cabardès.

L'application du plan Vigipirate à la MDPH

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Vigipirate, l'accès au bâtiment de la MDPH se fait prioritairement sur rendez-vous.
Il est toujours possible de contacter la MDPH par téléphone. Un agent pourra renseigner directement, orienter vers le bon interlocuteur ou donner un RDV.

Les RDV peuvent être pris en appelant le
0 800 777-732

Au menu de ce numéro :

Sensibilisation à l'autisme par le CRA de Montpellier

La MDPH célèbre les réussites

Une nouvelle arrivée à l'accueil de la MDPH

La campagne de mesure de la satisfaction des usagers

En complément d'infos :
- **A la découverte d'une nouvelle association : Jules Bourgeois Pompianges association**
- **La 5ème saison de la relève paralympique**
- **La médiation familiale étendue à 32 départements d'ici 2025**
- **Le Mag 3 des aidants familiaux**

Du côté des partenaires
- **APAJH, inauguration de l'unité TSA à Castelnaudary**

Les dates à ne pas louper

SENSIBILISATION À L'AUTISME PAR LE CRA DE MONTPELLIER

La démarche une « Réponse Accompagnée pour Tous » ambitionne que toute personne en situation de handicap puisse, quelles que soient la gravité ou la complexité de sa situation, bénéficier d'une réponse individualisée et accompagnée dans le temps, lui permettant de s'inscrire dans un parcours conforme à son projet de vie.

Une problématique repérée

Pionnière dans la mise en place de la RAT (Réponse Accompagnée pour Tous) en 2015, la MDPH de l'Aude a rapidement fait le constat que les enfants en situation de handicap rencontraient de plus grandes difficultés à accéder au droit commun que les autres enfants.
La raison : le handicap, méconnu par les professionnels, ne permet pas une prise en charge de qualité.

Une sensibilisation attendue

La MDPH est depuis mai 2023, en convention de partenariat avec la Communauté de Communes Castelnaudary Lauraguais Audois (CCCLA) et participant actif de la Convention Territoriale Globale de Carcassonne Agglo.

La présence de la MDPH dans les différentes instances permet d'identifier les besoins des collectivités territoriales et notamment celui en matière de formations pour les équipes des professionnels afin de progresser dans l'accueil et la prise en charge proposée aux enfants en situation de handicap.

Afin de répondre à cette problématique, la MDPH a pris attache auprès du Centre Ressources Autisme de Montpellier (CRA) qui a répondu favorablement et a proposé une demi-journée de sensibilisation autour de l'autisme. Cette sensibilisation a été proposée aux différents professionnels de l'enfance et de la petite enfance.

Le déroulement de la rencontre

Cette rencontre s'est déroulée le 13 octobre dernier. Elle a été animée par la pédopsychiatre et la psychologue du CRA. Elle s'est divisée en deux parties : la première, une introduction au Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) (signes…) et la seconde visait à présenter de façon pratique, des outils pouvant être utilisés au sein des structures pour l'accueil d'enfants atteints de trouble du spectre de l'autisme.

Cette sensibilisation, proposée en visioconférence, a permis à un plus grand nombre de professionnels d'y participer. Elle se voulait adaptée aux horaires de travail notamment pour les animateurs ALAE.

Un franc succès

93 personnes ont participé à la sensibilisation en direct. Cette dernière ayant été enregistrée, elle sera également suivie par d'autres professionnels n'ayant pas pu se libérer le 13 octobre dernier.

Un public très varié

17 collectivités territoriales ont participé à cette sensibilisation : des agents du Département, de la MDPH, ainsi que des mairies, des communautés de communes et d'agglomérations, des CIAS etc. 2 associations étaient également présentes.

LA MDPH CÉLÈBRE LES RÉUSSITES

La MDPH organisera sa première journée de valorisation des parcours de réussite le 1er décembre prochain en salle Gaston Defferre au Conseil départemental de l'Aude.

Une journée consacrée à l'insertion professionnelle

Cette première édition sera consacrée à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et principalement celles ayant bénéficié d'un accompagnement auprès d'un ESAT du territoire Audois.

Cet après-midi festif sera l'occasion de valoriser et récompenser les personnes ayant accédé à un emploi (6 mois minimum) ou créé une entreprise, depuis juin 2022 et suite à
- un contrat au sein d'un ESAT,
- une MISPE,
- un accompagnement proposé par la Plateforme Emploi Accompagnée portée par l'APF- France Handicap,
- un contrat conjoint entre le milieu ordinaire et ESAT.

Un évènement grand public

Cet évènement, ouvert au grand public, a pour vocation de présenter les réalisations effectuées dans le cadre des ateliers des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) par le biais de stands et de récompenser des parcours de réussite de personnes en situation de handicap sur le volet employabilité.

Le Programme

• 13h30 : Accueil café
• 14h : Ouverture de la journée par un discours de Mme Sandragné, Présidente du Conseil départemental, Présidente du GIP MDPH
• 14h15 – 15h30 : Remise des trophées de la réussite des personnes concernées par Mme Navarro Estalle, Présidente de la CDAPH
• 15h30 – 17h : Expositions des réalisations effectuées dans le cadre des différents ateliers des ESAT
• 17h : Clôture de la journée par Mme Séverine Mateille, Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente de la commission autonomie.
44 personnes en situation de handicap seront récompensées lors de cette manifestation.

Le trophée qui sera remis aux participants a été imaginé et fabriqué par l'ESAT « les ateliers du Cers » de Limoux.

UNE NOUVELLE ARRIVÉE À LA MDPH SERVICE ACCUEIL GESTION DES DROITS

La MDPH compte 55 agents répartis dans 4 services : la Direction, le service Administration générale (AG), le service Accueil Gestion des Droits (AGD) et le service Évaluation Médico-Sociale (EMS).

Le service AGD

Le service AGD compte 21 agents répartis comme suit :

- 1 chef de service,
- 1 secrétaire
- 6 agents d'accueil
- 7 instructeurs
- 6 secrétaires de Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Une arrivée très attendue

Après la mobilité, en mai, d'un agent affecté à l'accueil, le poste était resté vacant jusqu'à l'arrivée de Bénédicte JEANNET.

La présentation

Bénédicte est issue du secteur privé. Elle a en effet été préparatrice en pharmacie pendant près de 13 ans avant de passer le concours d'adjoint administratif en externe en 2016.
Elle a ensuite été affectée à l'accueil de la MDS de Carcassonne OUEST pendant un an, avant de s'occuper du secrétariat ASE (Aide Sociale à l'Enfance) dans cette même MDS pendant 5 ans.

L'accueil, une vraie vocation

Bénédicte JEANNET a toujours été très attachée à l'accueil. Elle a beaucoup aimé l'année passée à l'accueil de la MDS à son arrivée dans la fonction publique et la formation à l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP), suivie durant le premier semestre de l'année 2023, l'a confortée dans son choix.
C'est ainsi qu'elle a tout naturellement postulé au poste d'agent d'accueil qui s'est ouvert à la MDPH.

Un choix conforté

L'intégration de Bénédicte dans l'effectif de la MDPH s'est très bien passée. Elle trouve l'ambiance de la MDPH calme et apaisante, loin de l'effervescence des MDS.

L'avenir pour Bénédicte

Bénédicte JEANNET n'est pas du style à se reposer sur ses acquis : elle envisage donc de passer le concours de rédacteur territorial lors de la prochaine ouverture en interne. Elle aime découvrir l'environnement dans lequel elle travaille et la fonction publique est encore pleine de surprises…

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE MESURE DE LA SATISFACTION DES USAGERS

Depuis 2018, le site : « Ma MDPH, mon avis » permet de recueillir la satisfaction des personnes sur leur maison départementale des personnes handicapées.

L'objectif de l'enquête

L'enquête en ligne permet aux personnes concernées de donner leur avis sur la qualité de service de la MDPH de leur territoire sur :

- L'accessibilité physique,
- La qualité de l'accueil,
- La qualité d'écoute,
- La réponse aux besoins, etc.

Une campagne de communication, au niveau national et local portée en particulier par les MDPH et associations, sur une durée a minima d'un mois généralement au dernier trimestre de l'année permet de donner une visibilité particulière à cette démarche et d'augmenter chaque année le nombre de répondants.
En 2022, ce sont 66 498 réponses à l'enquête qui ont pu être exploitées.

La satisfaction pour la MDPH de l'Aude

Considérant que la satisfaction des usagers est l'un des meilleurs leviers pour garantir la qualité du service rendu, la MDPH de l'Aude réalise une campagne de mesure de la satisfaction tout au long de l'année.

Les résultats 2022 pour la MDPH de l'Aude

En 2022, la MDPH de l'Aude a obtenu un taux de satisfaction général de 92.4% pour 553 répondants.

L'objectif 2023 est d'obtenir un taux de satisfaction au moins égal avec un nombre de répondants plus élevé.

N'hésitez pas à donner votre avis via le lien suivant : Pour donner son avis l'objectif étant d'apporter meilleure satisfaction à l'ensemble des usagers de la MDPH.

EN COMPLÉMENT D'INFO

À LA DÉCOUVERTE D'UNE ASSOCIATION : JULES BOURGEOIS POMPIANGES ASSOCIATION

« Dépasse-toi quand tout va bien, surpasses-toi quand tout va mal. » Jules Bourgeois – inspirée d'une citation de Valentin Ailloud.

L'objectif de l'association

L'association vise à accompagner les parents et les fratries en situation de deuil, afin de leur permettre de surmonter cette terrible épreuve.

Les missions de l'association

Être à l'écoute : en ayant une écoute bienveillante par téléphone, réseaux sociaux, courriers etc.

Être présent avant, pendant et après… En alertant les pouvoirs publics des actions de l'association afin de prévenir, informer et trouver des solutions pour aider les familles meurtries par la perte de leur enfant, frère, sœur et ce quels que soient l'âge et les circonstances.
Soulager : en proposant un site internet ressource (démarches administratives, sociales…).
Partager en proposant des groupes de parole avec des thérapeutes spécialisés dans plusieurs thérapies alternatives.
Soutenir : en accompagnant socialement, avec solidarité vers le cheminement de résilience, vers un « dénouement positif ».
Honorer la mémoire, rassembler dans un esprit de cohésion en proposant des évènements tels que la journée univer'ciel, marches solid'air etc.

Les coordonnées utiles

Si vous souhaitez faire appel à l'association pour obtenir de l'aide ou toute autre question, contactez-la par mail à : jules.pompianges@gmail.com ou par téléphone aux 06.74.02.28.21 / 06.19.95.51.90

Pour plus d'information

Le site internet ou le QR code ci dessous

5ème SAISON DE LA RELÈVE PARALYMPIQUE

Ce programme vise à accompagner, conseiller et orienter les participants vers différents sports paralympiques, voir, pour certain(e)s, de représenter un jour la France aux Jeux Paralympiques…

Pourquoi la relève ?

Les Jeux Paralympiques sont le plus grand évènement parasportif au monde. A chaque édition, la France est représentée en nombre dans la plupart des sports au programme (dont certains sont peu développés), et cette perspective constitue un formidable levier pour susciter des vocations et former nos champions paralympiques de demain.

Les compétiteurs de demain

Le recrutement de nouveaux compétiteurs est un enjeu majeur de l'ensemble des fédérations paralympiques, pour dynamiser ce secteur et créer une émulation au sein des collectifs de préparation. Le chemin qui conduit une personne en situation de handicap vers une pratique sportive reste difficile. Trouver la bonne information, le bon conseil, le bon club, le bon matériel, les raisons sont nombreuses d'abandonner en route.

La relève pour qui ?

La Relève s'adresse à des femmes et des hommes, sportifs ou non, qui sont motivés par la compétition et souhaitent trouver un sport paralympique adapté à leur profil ou essayer un nouveau sport en complément de leur discipline actuelle.

L'objectif

Le programme « La Relève » est là pour orienter les personnes en situation de handicap vers une pratique adaptée à leur profil, leurs envies, leurs capacités ou encore leur lieu de résidence.
Il est possible de rêver de Jeux Paralympiques, à condition de s'engager avec passion.

Pour plus d'information

« Donnez-vous les moyens de réaliser vos rêves. Engagez-vous avec passion et vous pourrez atteindre vos objectifs. »

Pour s'inscrire aux pré-sélections de La Relève saison 5, C'est ici

LA MÉDIATION FAMILIALE ENTRE AIDANTS ET AIDÉS ÉTENDUE À 32 DÉPARTEMENTS D'ICI 2025

Expérimentée avec succès sur 18 départements depuis 2020, la médiation familiale entre aidants et aidés sera accessible dans 32 départements d'ici 2025. Ce programme financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), piloté par l'Union nationale des associations familiales (Unaf), prévoit d'établir les bases d'un futur maillage national à partir de 2026.

La médiation familiale entre aidants et aidés

Aujourd'hui, environ 8 à 11 millions d'aidants apportent leur soutien à un proche âgé ou handicapé.

Face à des situations parfois difficiles, des conflits peuvent émerger entre l'aidant familial apportant son soutien et la personne aidée ou entre membres de la famille : désaccord sur une entrée en établissement, obligation alimentaire, organisation de l'aide à domicile, décision d'une mesure de protection juridique…

L'objectif de la médiation

Pour renouer le dialogue, gérer les situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions, les familles peuvent faire appel à un médiateur familial du réseau Unaf/Udaf. Professionnel spécialisé, diplômé d'Etat, et formé spécifiquement par l'Unaf, il accompagne les familles en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées. Ce travail se base sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflits ou de rupture.

Un retour d'expérience très positif

La médiation aidants-aidés existe depuis 2020 dans 18 départements. Elle a été mise en œuvre par les services de médiation familiale gérés ou soutenus par le réseau Unaf-Udaf.

Une évaluation qualitative indépendante réalisée en 2022 a démontré les impacts positifs de cette médiation, avec des témoignages de familles attestant de l'apaisement des conflits, du rétablissement du dialogue et de la reconnaissance du rôle des aidants :
« Ce qui a été évoqué dans le cadre de la médiation a été suivi d'effets, de changements radicaux. Donc, pour notre famille, la médiation a été une opportunité, même une chance, avec des effets très concrets, directement liés à la médiation. »
« Ça fait du bien. On avait la tête dans le guidon, et maintenant, on a des priorités, on prend du temps pour notre relation avec nos parents, sans forcément être uniquement aidants. Des fois, quand on est trop aidant, il faut pouvoir sortir un peu la tête. »

Au cours de cette expérimentation, 2 426 familles, soit 3 041 personnes ont été accompagnées. Plus de 74 % des familles interrogées qui ont bénéficié de l'accompagnement attestent que la médiation a joué un rôle déterminant dans l'apaisement de leurs conflits.

Plusieurs acteurs du champ du handicap et du vieillissement (établissements d'hébergement pour personnes âgées, juges aux affaires familiales, juges des tutelles…) témoignent de l'intérêt de cette médiation pour remettre en lien les membres de la famille et pacifier les relations :
« Pour porter ce service, il faut des moyens et de grosses compétences. Là, on travaille avec un système familial avec plusieurs personnes. Il faut une expertise, de vraies compétences, une vraie qualité humaine. »
« Parfois, il y a un côté magique à certaines médiations, où les liens se recréent, les relations s'apaisent. »

Le renouvellement du partenariat

Au regard de ces résultats encourageants, l'Unaf et la CNSA renouvellent leur partenariat pour la période 2023-2025, avec le soutien de la CNAF.

Les objectifs à 2025

- Déployer à plus large échelle la médiation entre aidants et aidés : 32 départements au lieu de 18 sur la précédente convention,
- Stabiliser un parcours de formation de référence et former davantage de médiateurs,
- Communiquer sur ce dispositif plus largement en activant les relais institutionnels,
- Préparer l'essaimage national de la médiation entre aidants et aidés afin de couvrir l'ensemble des départements dans la prochaine convention (réseau Udaf ou partenaires).

Pour plus d'information sur la médiation aidants / aidés, C'est ici

Les solutions dans l'Aude

Parce qu'aider un proche dépendant au quotidien n'est pas toujours simple. moiaidant.aude.fr est là pour vous accompagner. Au fil de votre navigation sur le site, vous trouverez un annuaire des solutions existantes sur le territoire audois ainsi que des orientations adaptées à chaque situation, pour vous permettre de souffler.

LE MAGAZINE DES AIDANTS FAMILIAUX DE L'AUDE ET D'AILLEURS N°3

Le « RÉPIT », un terme qui s'est installé dans le quotidien des proches aidants mais qui ne peut être abordé sous un angle générique…

AVEC LE SOUTIEN DE :

AUDE Le département

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

L'objectif du MAG

Le Magazine des aidants familiaux de l'Aude et d'ailleurs veut créer un pont entre la vie réelle des personnes et les professionnels qui les soutiennent et les accompagnent. Il se veut aussi « interactif » en incitant à partager des commentaires, à proposer des solutions ou des idées de sujets à traiter.

La vidéo disponible sur Youtube

Le magazine des aidants est libre de droit et peut être visionné et revisionné sur Youtube gratuitement. N'hésitez donc pas à cliquer sur l'image ci-dessous.

Pour des renseignements complémentaires : Aidés, aidants, aidons !

Le prochain numéro

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

APAJH AUDE, INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'UNITÉ TSA À CASTELNAUDARY

L'association pour adultes et jeunes handicapés (A.P.A.J.H) de l'Aude accompagne ce des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap.

Le projet d'externalisation de l'unité trouble du spectre de l'autisme répond à un besoin de locaux mieux adaptés à l'accueil des 10 enfants TSA accueillis à l'IME de Cennes-Monestiés.
Le rez-de-chaussée du centre médico pédagogique (CMPP) de Castelnaudary a donc été aménagé.

L'effectif de l'unité TSA
L'unité TSA accueille 10 enfants porteurs de TSA dont certains bénéficient des prestations de l'IME de Cennes-Monestiés. 6 d'entre eux bénéficient d'un accompagnement spécifique et d'un plateau technique complet adapté.

L'équipe est composée d'une éducatrice spécialisée coordinatrice, de deux monitrices éducatrices, de deux AES et d'une employée administrative. Interviennent également un ergothérapeute, un psychomotricien, un psychologue, une infirmière, une assistante sociale, une enseignante et un chef de service.

A VENIR

8 et 9 novembre 2023 : les journées nationales consacrées aux handicaps rares.
Plus d'informations via le lien : journées handicaps rares

16 et 17 novembre 2023 : La PMI et la Direction Enfance famille du Département de l'Aude vous proposent un colloque sur « l'attachement, les 1000 premiers jours, quel lien pour la vie » en salle Gaston Defferre à l'hôtel du Département.

23 novembre 2023, Journée nationale du DUODAY ayant pour thématique l'employabilité des personnes en situation de handicap.
Plus d'informations via le lien : Duoday

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à **mdphinfo@aude.fr.**

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

Téléphone 0800 77 77 32

Mail mdph@aude.fr

Site internet https://mdph.aude.fr/